

## FICHE DE POSTE

INTITULE
<b>Chargé(e) de surveillance sanitaire et d'évaluation des risques en Santé-Environnement</b>

<b>Familles professionnelles</b>	Santé	Observation, inspection, contrôle, audit et évaluation
<b>Codes fiches RET</b>	SAN-30-A	OBS-30-A
<b>Correspondances RIME</b>	FPECTL01	FPECTL01, FPECTL04, FPEEDU05
<b>Correspondances UCANSS</b>		0201, 0202, 0205
<b>Emplois types</b>	Chargé(e) de surveillance sanitaire	Chargé d'inspection et de contrôle
<b>Quotité</b>	50%	50%

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
<b>ETAT - Fonctionnaire</b>	COMEX / A+ <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire Grade : Groupe RIFSEEP : groupe 2
<b>Contractuel de droit public</b>	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée : 1 an
<b>Régime de protection sociale</b>	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Personnel soignant <input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/> RG <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> RSI <input type="checkbox"/> Niveau :

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
<b>AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE</b>
<input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON <input type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN <input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX <input checked="" type="checkbox"/> 31 rue Malouet – ROUEN <input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO

<b>DIRECTION</b>	<b>Direction de la Santé Publique</b>
<b>POLE</b>	<b>Pôle Santé environnement</b>

### MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé de Normandie a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

### MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Au sein de la direction de la santé publique, le pôle santé environnement assure

- le pilotage de la politique régionale santé environnementale,
- la mise en œuvre des missions de prévention et gestion des risques sanitaires liés à l'environnement,
- la promotion d'un environnement favorable à la santé,
- le développement d'actions d'éducation en santé liées à l'environnement.

Le pôle santé environnement (SE) est composé de :

- **quatre unités fonctionnelles (UF)** correspondant aux trois grandes missions Santé environnement. Ces unités pilotent et mettent en œuvre la politique régionale santé environnement chacune dans leur domaine d'intervention :
  - eau et santé,
  - environnement intérieur et santé en distinguant d'une part l'habitat et d'autre part les établissements recevant du public ;
  - environnement extérieur et santé ;
- **cinq unités départementales** (une par délégation territoriales DD) chargées de décliner et mettre en œuvre au niveau territorial de façon opérationnelle les orientations en santé environnement de l'ARS ;
- **une mission transversale** assurant d'une part l'interface avec les autres pôles de la direction de santé publique et la coordination et le soutien des activités réalisées par les unités fonctionnelles et les unités territoriales dans le domaine de la promotion de la santé.

## DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui  Non

Nombre de personnes encadrées :

### Missions et activités principales du poste :

Au sein de l'unité territoriale santé-environnement de la Seine-Maritime et de l'unité fonctionnelle « habitat et santé » et dans le cadre des missions transversales :

- **Lutte contre l'habitat indigne, insalubre et dangereux**

- Gestion des plaintes et renvoi si nécessaire en Mairie.
- Traitement des grilles de signalement de suspicion d'habitat indigne.
- Mise en œuvre des procédures Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI) prises au titre du CSP.
- Dans ce contexte, le technicien sanitaire est chargé de réaliser des enquêtes sanitaires et des inspections techniques suite à la réception d'une grille de signalement validée par l'IES, issue d'un acteur de repérage ou après réception du rapport de l'opérateur chargé des pré-visites confirmant une situation d'insalubrité.

### Décomposition des missions :

- s'assurer du bon fonctionnement du matériel nécessaire à l'enquête,
  - évaluer la situation et déterminer la procédure à mener,
  - établir le rapport de présentation au CODERST selon le cadre mis à sa disposition,
  - renseigner l'application informatique @riane Habitat
  - assurer le suivi de la procédure et l'application de l'acte administratif de police en lien avec la secrétaire administrative,
  - participer à la mise en place d'un processus de démarche qualité,
  - préparer et assister aux réunions des Comités Locaux des Habitats Dégradés (CLHD),
  - participer aux groupes de travail du Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI), notamment l'atelier d'échanges des bonnes pratiques avec les SCHS,
  - participer aux comités de pilotage des Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) / FIG.
- **Surveillance des intoxications au monoxyde de carbone**
  - gérer les signalements d'intoxication CO avérée.
  - réaliser les enquêtes environnementales.
  - renseigner l'application informatique SIROCO de Santé Publique France.
  - assurer le suivi et veiller à la clôture des affaires.
- **Qualité de l'air intérieur** : gestion des plaintes et des sollicitations en matière de QAI :
  - organiser et effectuer les enquêtes environnementales,
  - assurer la veille réglementaire et le conseil technique.
  - solliciter, participer et suivre les prestations de la conseillère en environnement intérieur (CEI).
- **Lutte contre le saturnisme** :
  - organiser et effectuer les enquêtes environnementales,
  - engager la procédure administrative en lien avec les partenaires (DDTM : diagnostic-travaux / DDCCS : hébergement-relogement),
  - suivre les affaires en lien avec le pôle VSS (suivi médical).

Activités annexes :

Interlocuteurs et partenaires :

- Relations internes ARS : responsable UD76 et l'IES 76 en charge de la lutte contre l'habitat indigne,
- les techniciens sanitaires « habitat », coordonnateur UF habitat, pôle VSS (médecins et infirmiers chargés de la veille sanitaire pour DO Saturnisme, intox CO, investigations QAI),
- Relations externes : particuliers, SCHS, maires, DDTM, DDCS, travailleurs sociaux, ANAH, Air normand

Liens hiérarchiques :

- Poste placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de l'unité départementale SE 76 et de l'IES 76 en charge de l'habitat

Spécificités du poste / contraintes :

- Déplacements fréquents sur le territoire de Seine-Maritime, occasionnels au siège de l'ARS à Caen.

## COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent :

- « **Expert** : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.
- « **Maîtrise** : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles
- « **Pratique** : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;
- « **Initié** : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré.

<b>Connaissances :</b>	E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E	M	P	I
Connaissances techniques et pédagogiques dans le domaine Santé Environnement			X		
Cadre légal et réglementaire de la santé publique			X		
Méthodologie de contrôle et de l'inspection				X	
Référentiels et bonnes pratiques afférentes au domaine d'intervention				X	
Normes et procédures juridiques et technique afférentes aux domaines d'intervention				X	
Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services santé-environnement				X	

<b>Savoir-faire :</b>	E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E	M	P	I
Définir une stratégie, des objectifs et un plan d'actions				X	
Analyser et maîtriser les risques					
Elaborer des méthodes d'intervention spécifiques				X	
Mettre en œuvre et appliquer des méthodes d'inspection et de contrôle					
Définir et proposer des mesures préventives et correctives adaptées en fonction de l'environnement			X		
Recueillir et traiter de l'information (données informatiques, réalisation d'entretiens)			X		
Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits				X	
Utiliser des outils et des systèmes d'information spécifiques				X	

<b>Savoir-être :</b>	E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	<b>E</b>	<b>M</b>	<b>P</b>	<b>I</b>
Sens du service public			X		
Sens des relations humaines				X	
Capacité d'adaptation				X	
Autonomie				X	
Rigueur dans la réalisation des missions			X		
Capacité d'initiative				X	
Réactivité			X		

### CONTACTS

Pôle Développement RH- Cellule Recrutement – Tél : 02.32.18.31.42 / 02.32.18.26.61  
[ars-normandie-candidature@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-candidature@ars.sante.fr)

### DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **pour le 31 Août 2019** au plus tard par courriel sur la BAL : [ars-normandie-candidature@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-candidature@ars.sante.fr)